

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2026

Délibération n°2026.02.022

Modalités d'application du tarif réduit des visites du Trésor de la Cathédrale d'Angoulême – Complément à la délibération n°2023-12-252

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 janvier 2026

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **62**

Nombre de pouvoirs: **11**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Nathalie DULAIIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Lionel MAHERAULT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Chantal DOYEN-MORANGE à Jean-Claude COURARI, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Christophe DUHOUX à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Hélène GINGAST à Michel BUISSON, Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Jean-Philippe POUSSET à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Catherine REVEL à François ELIE,

Excusé(s): Frédéric CROS, Fabienne GODICHAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260205-2026_02_022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026

Publication : 10/02/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FÉVRIER 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.02.022**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

MODALITES D'APPLICATION DU TARIF REDUIT DES VISITES DU TRESOR DE LA CATHEDRALE D'ANGOULEME – COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°2023-12-252

PROJET DE TERRITOIRE "GRAND ANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10403 -1) SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE DANS LES POL PUBLIQUES]

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès aux services : culture

ODD 4 : Parcours éducatifs de qualité, éducation au développement durable

ODD 5 : Politiques d'éducation prônant l'égalité

ODD 10 : politiques publiques d'égalité aux ressources culturelles

ODD 11 : Préservation du patrimoine

Par délibération n°252 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé la révision de la nouvelle grille tarifaire du service Pays d'art et d'histoire applicable au 1^{er} janvier 2024.

Le Centre des Monuments Nationaux a développé la carte « Passion Monument ». Ce programme d'abonnement annuel permet de visiter 80 monuments d'exception partout en France en bénéficiant de conditions tarifaires avantageuses.

L'intégration du Trésor de la cathédrale à ce dispositif permettrait de rendre l'offre des visites guidées plus visible au niveau national auprès des amateurs de patrimoine qui constituent le public cible de ce lieu culturel et patrimonial.

Il est ainsi proposé de compléter la grille tarifaire du service Pays d'art et d'histoire pour permettre aux détenteurs de la carte « Passion Monument » de bénéficier du tarif réduit de 6 € pour les visites guidées du Trésor de la cathédrale d'Angoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260205-2026_02_022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026

Publication : 10/02/2026

Tarifs actuels	Bénéficiaires actuels	Nouveaux bénéficiaires
Plein tarif : 8 €	Public individuel	
Tarif réduit : 6 €	Public individuel : habitants de GrandAngoulême * * Sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'1 an : factures téléphone y compris mobile, gaz ou électricité	Détenteurs de la carte Passion Monument
Gratuit	Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires), 18-25 ans (ressortissants de l'Union Européennes et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne), personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs de carte Culture – carte ICOM (conseil international des musées de France) ou ICOMOS (conseil international pour la conservation des monuments et des sites)	
Tarif groupes forfait 150 €	: Groupes : jusqu'à 30 pers. maximum (pas de seuil minimal exigé)	

Je vous propose :

D'APPROUVER la révision de la grille tarifaire du service Pays d'art et d'histoire applicable au 1^{er} mars 2026 afin d'étendre l'application du tarif réduit aux détenteurs de la carte "Passion monument".

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260205-2026_02_022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026

Publication : 10/02/2026